

## LACHARTE DES CAVALIERS DE L'ACEG



En qualités de cavalier de l'ACEG, je prends les engagements suivants :

1. Je respecte les lieux et ne laisse rien traîner derrière mon passage dans l'enceinte du centre équestre, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments. La propreté des différents espaces est de ma responsabilité et de celle de tous les adhérents de l'ACEG.
2. Je n'utilise pas mon téléphone mobile pendant la préparation de mon équidé avant et après mon cours.
3. Je n'utilise pas mon téléphone mobile dans les écuries
4. Je respecte le matériel mis à la disposition des adhérents, que ce soit le mobilier, l'outillage, le matériel de pansage ou de sellerie. Je prends soin de nettoyer et de range ce matériel à sa bonne place après l'avoir utilisé.
5. Je respecte les chevaux et les poneys en ayant une attitude responsable vis-à-vis d'eux :
  - ✓ Je ne dois pas courir et crier dans les écuries, et dois faire respecter le calme auprès des autres cavaliers.
  - ✓ Je vérifie la propreté de l'abreuvoir et la mangeoire avant de préparer mon cheval ou poney.
  - ✓ Je vérifie l'état physique de mon cheval ou poney et m'assure qu'il n'y a pas de blessure externe.
  - ✓ J'adopte un comportement calme et serein pour m'en occuper. Aucun de mes gestes ne doit être agressif envers lui (la claque sur le nez est interdite), et je n'élève pas la voix.
  - ✓ L'utilisation du matériel doit être adaptée. En cas de doute je demande conseil. Afin de ne pas arracher de crins, l'utilisation d'étrille ou de brosse pour démêler la queue est interdite.

Précédé de la mention « lu et approuvé »,  
signature :